

Mon numéro : 2 60 09 63 113 149 12
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 RUGGERI Maryse

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 18/03/2025 au 17/03/2026 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 131 0351	Code gestion 11	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		2 60 09 63 113 149 12	
N°	Organisme complémentaire		
1	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE		

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
RUGGERI Maryse a déclaré un médecin traitant CSS avec participation financière du 01/03/2025 au 28/02/2026 INVALIDITE : 100% A COMPTER DU 01/10/2022 SAUF PHARMACIE 30% (PH4) ET PHARMACIE 15% (PH2)	2 60 09 63 113 149 12	15/09/1960 1	1	01/03/2025	28/02/2026

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité sociale.